RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10560
Numéro SIREN : 343 541 231
Nom ou dénomination : TUILLET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt 27948

TUILLET AUDIT
Société par actions simplifiée d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
au capital de 429 080 euros
Siège social : 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine
343 541 231 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 MARS 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 287 654,17 euros, décide de l'affecter comme suit :

. En totalité au compte « Autres réserves » ***287 654,17 €***

[…]

Cette résolution a été est adoptée.

Copie certifiée conforme

La Présidente
La société Grant Thornton représentée par Robert Dambo

Ledouble

TUILLET AUDIT

29, rue du Pont - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TUILLET AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

› *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

› *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels, dans la note sur les « faits significatifs », concernant la crise sanitaire du Covid-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation administrative et comptable ainsi que sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients, inscrites pour un solde net de 1.013.482 euros au bilan au 30 septembre 2020, constituent un poste significatif. Comme indiqué en paragraphe « Créances » de l'annexe, elles sont évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons revu les modalités de dépréciation de ces créances. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé des valeurs nettes comptables retenues, eu égard (i) aux perspectives de recouvrement qui nous ont été communiquées par la direction, (ii) aux apurements constatés postérieurement à la clôture et (iii) aux réponses obtenues à nos demandes de confirmation de soldes auprès des clients. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Le chiffre d'affaires, inscrit au compte de résultat, pour un montant de 7.209.942 euros, constitue un poste significatif du compte de résultat au 30 septembre 2020.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de séparation des exercices sur cet agrégat. Nos travaux ont consisté à examiner par sondages (i) les taux de marge constatés, (ii) les factures à établir et (iii) les produits constatés d'avance à partir des informations communiquées par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification des documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

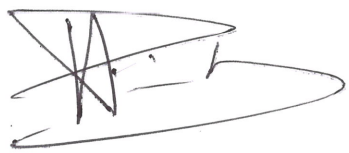
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 19 mars 2021

LEDOUBLE SAS



Agnès PINIOT

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	18 800	18 800		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	52 310	52 310		467
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	722		722	722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**71 833**	**71 110**	**722**	**1 189**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**3 116**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 171 607	158 125	1 013 482	2 688 254
Autres créances	2 536 684		2 536 684	2 101 684
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	239 852		239 852	234 611
Charges constatées d'avance (3)	2 183		2 183	2 434
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 950 326**	**158 125**	**3 792 201**	**5 030 099**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 022 159**	**229 235**	**3 792 923**	**5 031 288**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	429 080	429 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 908	42 908
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	861 293	370 061
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**287 654**	**491 233**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 620 935**	**1 333 281**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	306 651	263 591
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**306 651**	**263 591**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	380	232
Emprunts et dettes financières diverses (3)	239	39 119
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 074	2 069 724
Dettes fiscales et sociales	1 015 387	1 252 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	265 230	9 637
Produits constatés d'avance (1)	52 028	63 027
TOTAL DETTES	**1 865 337**	**3 434 416**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 792 923**	**5 031 288**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 865 337	3 434 416
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	380	232
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 209 942	8 072 528
Chiffre d'affaires net	**7 209 942**	**8 072 528**
Dont à l'exportation	*15 575*	*210 506*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	34 503	117 845
Autres produits	217	1 022
Total I	**7 244 663**	**8 191 395**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 050 923	4 074 207
Impôts, taxes et versements assimilés	123 816	158 878
Salaires et traitements	1 697 106	2 194 295
Charges sociales	812 166	997 465
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 015
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	73 852	32 890
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	52 325	50 509
Autres charges	15 837	597
Total II	**6 826 026**	**7 509 857**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**418 637**	**681 538**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 805	5 858
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**3 805**	**5 858**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	240	34
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**240**	**34**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**3 565**	**5 825**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**422 202**	**687 363**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	466	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**466**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-466**	
Participation des salariés aux résultats (IX)	15 219	16 792
Impôts sur les bénéfices (X)	118 863	179 338
Total des produits (I+III+V+VII)	**7 248 468**	**8 197 253**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**6 960 814**	**7 706 021**
BENEFICE OU PERTE	**287 654**	**491 233**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*3 805*	*5 858*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*239*	

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire de la Covid-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités de l'entreprise au cours de l'exercice 2019-2020.
Du fait de la nature de ses activités (conseil aux entreprises), l'entreprise a poursuivi ses prestations de services dans le contexte de la crise sanitaire tout en s'adaptant aux contraintes de disponibilités de ses clients, et à l'évolution du niveau de demande sur son marché.
Les mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, ainsi que le ralentissement global de l'économie qui s'en est ensuivi, ont conduit l'entreprise à renforcer le suivi de ses coûts de structure.
L'incidence de la crise sanitaire n'a pas d'impact direct sur l'évolution du crédit client.

Le taux de l'impôt sur les sociétés a été réduit à 28% jusqu'à 500 000 € et à 31% au-delà.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS Tuillet Audit

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 3 792 923 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 287 654 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.
Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers…

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite est évalué selon la méthode rétrospective de crédit projeté et fait l'objet d'une provision pour charges.

L'évaluation du montant des engagements prend en compte les hypothèses actuarielles suivantes :
- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 63 ans,
- La table de mortalité INSEE 2012 - 2016,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge,
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 0.5% au 30/09/20.

Les engagements de retraite s'élèvent à un montant de 306 651 Euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 800			18 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**18 800**			**18 800**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 993		682	52 310
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**52 993**		**682**	**52 310**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	722			722
Immobilisations financières	**722**			**722**
ACTIF IMMOBILISE	**72 515**		**682**	**71 833**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		682		682
Diminutions de l'exercice		**682**		**682**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	18 800
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**18 800**

Rachat de droit clientèle.

Sa valorisation fait l’objet d’un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d’une provision pour dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 800			18 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**18 800**			**18 800**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 526	467	682	52 310
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**52 526**	**467**	**682**	**52 310**
ACTIF IMMOBILISE	**71 326**	**467**	**682**	**71 110**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 711 196 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	722		722
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 171 607	1 171 607	
Autres	2 536 684	2 536 684	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 183	2 183	
Total	**3 711 196**	**3 710 474**	**722**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

	Montant
Fae - clients	164 105
FAE - GRANT THORNTON	104 615
AAR GT	309 704
AAR GTA	1 238
Avance IJSS	1 482
Sal. Débiteurs Créditeurs Divers	18
Charges sociales - produits à recev	1 412
Etat - produits a recevoir	16 457
Total	**599 032**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	104 733	73 852	20 460	158 125
Total	**104 733**	**73 852**	**20 460**	**158 125**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		73 852	20 460	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 429 080,00 Euro décomposé en 21 454 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 454	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 454	20,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/03/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	491 233
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**491 233**
Affectations aux réserves	491 233
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**491 233**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2020
Capital	429 080				429 080
Réserve légale	42 908				42 908
Réserves générales	370 061	491 233			861 293
Résultat de l'exercice	491 233	-491 233	287 654		287 654
Total Capitaux Propres	**1 333 281**		**287 654**		**1 620 935**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	263 591	52 325	9 265		306 651
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**263 591**	**52 325**	**9 265**		**306 651**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		52 325	9 265		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 865 337 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	380	380		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 074	532 074		
Dettes fiscales et sociales	1 015 342	1 015 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	265 513	265 513		
Produits constatés d'avance	52 028	52 028		
Total	**1 865 337**	**1 865 337**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	284			

Charges à payer

	Montant
Fnp - fournisseurs	333 020
FFNP Grant Thornton	41 596
INTERETS COURUS A PAYER	380
Prov/cp	79 631
Prov RTT Collab	8 758
Dette s/prov s/partic.salaries	15 219
Personnel charg.a payer	257 333
Charges sociales s/congés à payer	39 012
Org.soc. charges a payer	130 146
AVOIRS A ETABLIR GRANT THORNTON	145 229
Total	**1 050 324**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 183		
Total	**2 183**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance-Clients	52 028		
Total	**52 028**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	DOM TOM et CEE	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 089 807	12 200	7 102 007
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	104 560	3 375	107 935
TOTAL	**7 194 368**	**15 575**	**7 209 942**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	466	
TOTAL	**466**	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**287 654**
+ Impôts sur les bénéfices	119 921
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	1 058
Résultat avant impôt	**406 517**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**406 517**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant et crédit d'impôt	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	422 202	118 993	303 209
+ Résultat exceptionnel	-466	-130	-336
- Participations des salariés	15 219		15 219
Résultat comptable	**406 517**	**118 863**	**287 654**

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 18 912 Euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	67 544
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**67 544**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**18 912**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SA Tuillet Audit est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES, 29 Rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE.
La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice 2019/2020 de :
- Grant Thornton & Associés
- Grant Thornton
- Grant Thornton Performance
- Grant Thornton Executive
- IGEC
- Grant Thornton Corporate Finance
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Cabinet Didier Kling et Associés

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :
Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 2 771 894 Euro
Intégration fiscale - produit : 75 685 Euro

Impôt de TUILLET AUDIT en l'absence d'intégration fiscale : 118 863 Euro ((119 921 Euro (Impôt) - 1 058 Euro (Crédit d'impôt famille)).

Pas de déficit reportable.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**18**	

Compte Personnel de Formation

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Le CPF s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1er janvier 2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier.

Le reliquat des heures DIF non consommées peut être transféré dans le CPF : les salariés qui en disposent ont jusqu'au 30 juin 2021 pour les déclarer sur le site www.moncompteformation.gouv.fr <http://www.moncompteformation.gouv.fr> et conservent ainsi leurs droits sans limitation de durée.

De 2015 à 2018, le CPF était crédité de 24 heures par an (si temps complet) jusqu'à l'acquisition de 120 heures puis de 12 heures par an, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Depuis le 1er janvier 2019, le CPF est désormais crédité en euros, à raison de 500 euros par an, plafonné à 5000 euros, pour les salariés à temps complet ou dont le temps partiel est a minima de 50%. Les salariés peu ou pas qualifiés bénéficient d'une majoration à 800 euros par an, plafonné à 8000 euros.

L'ensemble des heures précédemment perçues (CPF + DIF) sont converties à raison de 15 euros de l'heure.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS
SIREN : 440726289

Au capital de : 26 199 370 Euro

Adresse du siège social :
29 Rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements locatifs	*3 765*
Autres engagements donnés	3 765
Total	**3 765**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	